

# BELGIAN ASSOCIATION OF DIGITAL TECHNOLOGY LEADERS



## Position de Beltug

## La blockchain et les pouvoirs publics

Septembre 2019

## Position de Beltug – La blockchain et les pouvoirs publics

### Executive summary

La blockchain, c'est bien autre chose qu'un simple effet d'emballement. Dans les années à venir, la technologie de la blockchain (chaîne de blocs) sera amenée à jouer un rôle majeur dans des domaines de plus en plus nombreux. La blockchain est en train de devenir une technologie à part entière pour l'organisation des transactions dans divers secteurs et elle a le potentiel de transformer fondamentalement plusieurs industries.

« Blockchain is a foundational emerging technology of the Fourth Industrial Revolution, much like the internet was for the previous (or third) industrial revolution. », World Economic Forum

Il y a beaucoup à faire, tant au plan réglementaire que technologique. Pour que notre pays puisse développer une position favorable, il est indispensable que les pouvoirs publics s'engagent. Il importe que les différentes autorités développent ou réunissent les compétences nécessaires. Au niveau européen, nous devons être idéalement représentés au niveau où se prennent les décisions concernant la blockchain. Notre pays pourra ainsi apporter l'input requis et donner du feedback concernant les initiatives et les projets européens relatifs à la blockchain. Il est par ailleurs pertinent de suivre les avancées dans les autres pays. Lorsque le cadre juridique n'est pas adapté aux technologies modernes telles que la blockchain et fait dès lors obstacle à l'innovation, nous escomptons une intervention des pouvoirs publics.

«D'ici 2025, la blockchain apportera une valeur commerciale annuelle de plus de 175 milliards de dollars. », Gartner

La Task Force Blockchain de Beltug est motivée pour contribuer et coopérer à cette évolution. Toutefois, le soutien actif des pouvoirs publics est essentiel si l'on veut pouvoir jouer un rôle pertinent au niveau européen et mondial dans ce domaine novateur tourné vers l'avenir.

### Concernant Beltug

Avec plus de 1.770 membres issus de plus de 470 entreprises, Beltug est la plus grande association belge de décideurs ICT de différents secteurs économiques et des pouvoirs publics. Elle traite de sujets tels que la gestion des licences logicielles, l'IT hybride, la cybersécurité, l'internet des objets, la collaboration intelligente, la vie privée, la blockchain, la gouvernance des données, etc.

Nous défendons les intérêts de nos membres, adoptons des positions et facilitons l'échange de connaissances entre eux. Chaque année, nous organisons plus de 30 événements pour échanger expériences et questions. Beltug joue également un rôle actif au sein d'euro.digital, qui représente les décideurs ICT professionnels au niveau européen et international. [www.beltug.be](http://www.beltug.be).

## 1 La blockchain fait partie de l'infrastructure d'un pays - Il est important que les pouvoirs publics marquent leur engagement

Dans les années à venir, la technologie de la blockchain jouera un rôle important dans de plus en plus de domaines. Il ne s'agira plus seulement du bitcoin et d'autres cryptomonnaies. Car la blockchain devient une technologie à part entière, s'occupant de l'organisation des transactions dans différents secteurs : services financiers, énergie, immobilier, importation et exportation, etc.

La blockchain a le potentiel pour transformer fondamentalement plusieurs industries. Son développement est en plein essor, avec des initiatives concrètes, notamment aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Espagne, au Royaume-Uni, en Italie, en Slovénie, à Malte et en Estonie.

Il n'existe pas encore de marché mature pour les applications de la blockchain. Les entreprises cherchent leur chemin au travers de l'expérimentation. Les chiffres de l'enquête que Beltug réalise actuellement le confirment : plus d'un répondant sur cinq (22%) a un projet lié à la blockchain en cours.

En tant que système de données indépendant sur lequel différentes parties peuvent enregistrer, valider et vérifier leurs informations, la blockchain offre la possibilité de rendre les transactions plus rapides, plus efficaces et plus transparentes qu'elles ne le sont actuellement. Des transactions fiables et traçables entre différentes parties sont possibles sans l'intervention d'intermédiaires.

La blockchain peut contribuer dans une large mesure à instaurer un climat de confiance, si nécessaire dans le monde numérique.

### Quelques exemples

Transparence dans la chaîne alimentaire : prenons l'exemple des œufs contaminés par le fipronil. Dans la mesure où les œufs contaminés n'ont pu être tracés, il a fallu tous les retirer des rayons. Si les différentes étapes de la chaîne alimentaire, du producteur au grand magasin, s'étaient trouvés sur une blockchain, il aurait alors été possible de tracer les œufs à risque avec certitude et précision et de ne retirer que ces œufs-là du circuit.

Vente d'une maison : pour informer le citoyen à des moments qui comptent vraiment, le notaire joue un rôle clé en tant que conseiller confidentiel et indépendant. Blockchain peut fournir plus d'informations sur les processus et leur mise en œuvre plus efficace. La Fédération des notaires (Fednot) étudie si et comment les notaires peuvent utiliser la blockchain et l'intelligence artificielle afin qu'il puisse remplir son rôle de conseiller indépendant avec une précision juridique sans précédent. Le gouvernement flamand dispose d'une « Proof of Concept » concernant les logements et la blockchain.

Dans le domaine de la santé : l'application Mijn Zorg Log (Institut de soins Pays-Bas) offre un journal de bord numérique partagé par le patient, les prestataires de soins et la famille, afin que toutes les parties concernées aient accès aux mêmes informations actualisées. Le patient décide qui a accès à quelles données.

Aide au développement et subventions : la blockchain permet de tracer la destination de sommes d'argent, ce qui engendre plus de transparence et de confiance, et moins d'administration. L'ONG belge « Via Don Bosco » utilise la blockchain pour rendre transparente la destination de ses dons.

Secteur financier : Isabel et un certain nombre de banques travaillent sur un projet de Know Your Customer (connaître son client), utilisant la blockchain pour permettre aux entreprises de gérer elles-mêmes leurs données et de les partager avec leurs banques, afin qu'elles n'aient pas à mettre à jour leurs données à chaque fois pour chaque banque.

« La Libra, la monnaie virtuelle que Facebook entend lancer, serait construite sur une blockchain open-source, et démontre à quel point l'on croit dans la technologie de la blockchain. »

Il reste beaucoup à faire dans le domaine de la blockchain, tant sur le plan de la réglementation que dans le domaine de la technologie. Les entreprises, les pouvoirs publics et les organes de connaissances doivent pouvoir expérimenter ensemble, au sein de consortiums et d'écosystèmes, et apprendre des expériences des différentes parties. La Belgique ne devrait pas rater cette occasion.

Pour développer une position favorable, il est nécessaire que les pouvoirs publics marquent leur engagement. Nous plaignons en faveur de pouvoirs publics vigilants, qui suivent les évolutions, développent les compétences dans le domaine de la blockchain et mettent en place ou promeuvent activement des partenariats. Dans les cas où le cadre juridique n'est pas adapté aux technologies modernes telles que la blockchain et fait donc obstacle à l'innovation, nous attendons des pouvoirs publics qu'ils interviennent. Et il est important que les développements européens ne soient pas seulement suivis, mais qu'ils soient aussi en partie initiés au départ de la Belgique.

« Il ne s'agit plus de bitcoins, loin s'en faut. »

La blockchain n'est bien entendu pas la seule solution pour valider toutes les transactions. Toutes les entreprises n'auront donc pas intérêt à y investir des moyens. Mais son potentiel est considérable et notre économie a tout à gagner à ce qu'un maximum de parties réfléchissent de concert à son développement, aux cas d'utilisation possibles, en combinaison avec l'intelligence artificielle, l'internet des objets, ...

Personne ne peut prédire aujourd'hui quelles seront les solutions retenues au final, mais en facilitant et en stimulant les écosystèmes et la transformation numérique, nos entreprises et nos pouvoirs publics peuvent prendre des mesures importantes pour évoluer vers de nouveaux écosystèmes et de nouvelles implémentations.

## 2 Il faut agir à différents niveaux

### 2.1 La sensibilisation est le maître mot

Une première percée importante doit être réalisée en matière de sensibilisation au potentiel de la blockchain. Au travers de projets réussis, nous voulons montrer quel peut être le potentiel pour les pouvoirs publics et l'économie. Et pour faire avancer les choses plus rapidement, les pouvoirs publics peuvent aussi servir de catalyseur pour de nouveaux projets, comme ceux liés à l'identité numérique.

## 2.2 Des modifications législatives seront nécessaires – une politique du bac à sable réglementaire (regulatory sandboxing) comme étape intermédiaire

Le cadre réglementaire est important pour la poursuite de l'évolution de la blockchain. Il n'est pas encore possible de déterminer actuellement quelles seront les modifications législatives nécessaires et pertinentes, mais cet aspect sera clarifié au cours de la prochaine législature. Il est donc important de pouvoir réagir à temps.

Beltug plaide en faveur d'une politique de bac à sable réglementaire pour la blockchain au niveau belge. Il est important de créer un cadre réglementaire favorable à l'innovation, dans lequel la législation n'entrave pas cette innovation, ni la transformation numérique. Par essence, la blockchain est une coopération entre différents partenaires, allant des entreprises aux secteurs. Cela exige la création de conditions de concurrence équitables, permettant aux entreprises de collaborer et de se faire concurrence en toute sécurité. Ce qui peut être mis en place par l'utilisation d'un bac à sable.

Dans un bac à sable, les tests peuvent être effectués avec un objectif clair et à une échelle limitée. De cette façon, les entreprises peuvent tester leur innovation sans avoir à se conformer à la législation en vigueur.

En créant un cadre juridique dans lequel les applications innovantes (blockchain) peuvent être testées, le législateur aura un aperçu unique de ce qui se passe sur le marché. Dans la situation actuelle, on rencontre parfois des obstacles législatifs.

## 2.3 Blockchain et RGPD / vie privée

La blockchain implique fondamentalement le stockage des données et transactions dans une chaîne. A l'heure actuelle, l'incertitude persiste quant à la manière dont les principes du RGPD peuvent être appliqués à la blockchain, bien qu'il existe des solutions pour fusionner les deux. Comme c'est déjà le cas dans d'autres pays (par exemple en France), nous attendons de l'Autorité de protection des données (APD) des conseils et une assistance pour approfondir cette question. Ici aussi, le contexte européen est important.

L'identité basée sur la blockchain et le RGPD ont le même objectif : donner à l'utilisateur final plus de pouvoir sur ses données.

## 2.4 Nouvelles formes de responsabilité

La blockchain permet d'évoluer vers un système de responsabilités dans un environnement plus décentralisé. Il en résulte de nouveaux défis qui nécessiteront de nouvelles règles. Qu'en est-il de la valeur probante des contrats intelligents ? Quel est l'impact pour les tribunaux ? Qu'en est-il de la reconnaissance du mécanisme de la blockchain lors d'un audit ?

## 2.5 Stimuler les projets innovants de la blockchain

Afin d'encourager le foisonnement d'idées, on pourrait envisager la création d'un « fonds », comme pour la mobilité intelligente et le Belgium Digital Skills Fund. Un tel « fonds » pourrait faire appel à des projets innovants liés au principe de la blockchain et fournir les moyens, après sélection par un jury, d'allouer les ressources à des projets spécifiques à haut intérêt sociétal en vue de réaliser ces projets. De cette façon, les pouvoirs publics pourraient faciliter et soutenir l'adoption de cette technologie et tirer des leçons des expériences que celle-ci produit. La collaboration, essentielle à la blockchain, pourrait ainsi être stimulée.

## 3 La blockchain au sein des pouvoirs publics

Il existe un important potentiel pour la blockchain au niveau des pouvoirs publics.

Dans divers cas d'utilisation de la blockchain ou des écosystèmes, les pouvoirs publics sont une partie prenante importante et souvent neutre qui peut permettre l'innovation et l'optimisation grâce à une participation active.

## 4 Dimension internationale / Europe

La blockchain est un sujet d'une actualité brûlante dans la plupart, sinon la totalité, des Etats membres européens. Nous constatons déjà que les choses évoluent à des rythmes différents, mais aussi qu'un cadre réglementaire différent se met en place dans différents pays (Italie et Malte, par exemple), avant même que des accords aient été conclus au niveau européen. L'Allemagne, elle aussi, présentera prochainement sa stratégie en matière de blockchain. Les pouvoirs publics néerlandais participent à la coalition Dutch Blockchain Coalition. Les évolutions au niveau européen auront un impact majeur sur les opportunités pour les entreprises belges. L'UE attend de tous les Etats membres qu'ils participent activement aux différents projets relatifs à la blockchain qui sont lancés, et qu'ils en assurent le pilotage. La Belgique ne doit pas laisser passer l'occasion de faire partie du peloton de tête.

## 5 La Task Force Blockchain de Beltug : une plate-forme avec les parties concernées

Beltug a pris l'initiative de réunir les experts belges de la blockchain issus de différentes entreprises et institutions. Plus de 40 experts de divers secteurs et d'horizons variés (domaines informatique, juridique, des affaires, etc.) ont manifesté leur intérêt.

C'est ainsi qu'a été créée la [Task Force Blockchain de Beltug](#), un centre de connaissances et un forum où les connaissances sont partagées en toute confiance. Quel est le statut de la blockchain ? Quelles sont les initiatives concrètes et les consortiums qui existent ? Quelles sont les toutes dernières possibilités ? Quelles expériences existe-t-il et qui est prêt à entrer en production ? Quelles sont les pierres d'achoppement ?

Au départ de ce forum, Beltug entend être un interlocuteur et un organe de conseil pour les sujets et les problèmes des entreprises et des pouvoirs publics belges liés à la blockchain. Nous voulons contribuer à accélérer le processus d'adoption de manière structurée et qualitative. La coopération entre les autorités et Beltug peut déboucher sur une situation gagnant-gagnant pour toutes les parties concernées.

Nous pouvons non seulement apporter notre contribution dans le domaine de la sensibilisation du grand public, mais aussi en présentant des cas d'utilisation à des groupes cibles présélectionnés au sein des pouvoirs publics, par exemple les responsables des tribunaux.

Grâce à l'expertise disponible, nous pouvons faire office de centre de connaissances. Des travaux intensifs sont déjà en cours dans ce domaine :

- sensibilisation (nous disposons d'un panel d'experts susceptibles de participer à une concertation avec le gouvernement et nous préparons une vue d'ensemble des sujets qui pourraient être utilisés par les écoles supérieures et les universités dans leurs formations consacrées à la blockchain/l'innovation numérique).
- l'analyse de rentabilité de la mise sur pied d'un consortium ciblant la blockchain, et
- l'identité numérique via la blockchain.

Il importe que les autorités belges développent ou réunissent les compétences nécessaires et soient idéalement représentées au niveau européen où se prennent les décisions concernant la blockchain. Notre pays pourra ainsi fournir l'input requis et donner du feedback concernant les initiatives européennes en matière de la blockchain (European Blockchain Partnership, European Blockchain Service Infrastructure, le nouveau projet de recherche dans le cadre du Single Digital Gateway and Market,...), les projets et la réglementation éventuelle. Il est par ailleurs pertinent de suivre les avancées dans d'autres pays.

La Task Force Blockchain de Beltug est motivée pour contribuer et coopérer à cette évolution. Toutefois, le soutien actif des pouvoirs publics est essentiel si l'on veut pouvoir jouer un rôle pertinent au niveau européen et mondial dans ce domaine novateur tourné vers l'avenir.

## Informations contextuelles intéressantes

OECD: [Blockchain Primer](#)

OECD: [Blockchain and distributed ledger technology –informations supplémentaires](#)

World Economic Forum: [Fourth Industrial Revolution for the Earth Series – Building Block\(chain\)s for a Better Planet](#)

De la RGDP & la blockchain: [eublockchainforum](#)

---

Beltug vzw/asbl

Prins Boudewijnlaan 97 | B - 9100 Sint-Niklaas | +32 3 778 17 83

[www.beltug.be](http://www.beltug.be) | [info@beltug.be](mailto:info@beltug.be)